

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Sonia CAROFF à Mme Anne-Marie GARANGE
Mme Séverine LE FLOCH à Mme Marylise FOIDART
Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	24 novembre 2021
Date de l'affichage	24 novembre 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2021 132 Cession d'une parcelle à Saint Fiacre

Rapporteur : C. Guéguen

Les futurs propriétaires d'une maison, située 12 route de Saint Fiacre, souhaitent pouvoir acquérir une parcelle de 23 m², dans l'angle de leur jardin.

Il s'agit de la parcelle cadastrée CL 84, ancien emplacement d'un transformateur EDF.

Au vu de la configuration du mur de pierre et de bois, le terrain semble avoir appartenu autrefois à la propriété qui en fait la demande aujourd'hui (CL 83).

Le Domaine (Direction de l'Immobilier de l'État) a estimé la parcelle à 92 €, soit 4 € le m².

Tous les frais, notamment d'actes, de géomètres et le dévoiement des réseaux, seront à la charge de l'acquéreur.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 26 octobre 2021 ;

VU l'avis du Domaine du 06/10/2021 ;

AUTORISE la vente d'un terrain cadastré CL 84, d'une surface de 23 m², pour la somme de 92 € net vendeur à M. et Mme Le Flécher ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes et documents nécessaires à cette cession ;

DIT que tous les frais, notamment d'actes, de géomètres et le dévoiement éventuel des réseaux, seront à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 1er décembre 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

